

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1932)  
**Heft:** 34

**Artikel:** Bourg-Ciné-Sonore  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-224752>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**LE LAUSANNE DE JADIS**

 A Bibliothèque cantonale possède un manuscrit intitulé : *Annales de l'ancienne Helvétie et du Canton de Vaud depuis l'an 600 avant J.-C. jusqu'à l'an... de J.-C., par le Dr Levade.*

L'auteur de ce manuscrit, d'après Mme Georges Renard, ne fit jamais de folies, n'eut jamais vingt ans, ni même quinze, ni même trente, jamais il ne se conduisit autrement qu'avec pondération.

Etudions ce livre.

Le fait est que tout y est, depuis l'an 600 jusqu'à l'an 1831, où la fatigue, peut-être la maladie, fit tomber la plume du patient compilateur. Tout y est, surtout les dates. Oh ! les dates ! Avec quel bonheur cet estimable M. Levade s'y accroche ! Pour lui, elles sont la clef de voûte de l'histoire, une solide armature qui le remplit d'admiration et à laquelle il n'ajoute nuls vains ornements...

Moi, j'ai trouvé qu'il y en avait beaucoup, de ces dates. Mais enfin, le premier énervement dissipé, je dois convenir que j'ai glané dans ce livre une foule de détails intéressants sur notre pays. Ils ne sont pas tous inédits; mais il y a tant de choses imprimées qui sont inconnues! A plus forte raison celles qui sont manuscrites. Le livre du Dr Levade aide le lecteur-martyr à se remémorer du coup toute son histoire suisse.

Faisons, si vous le voulez, une petite promenade instructive à travers cette énorme chronologie. Glanons au hasard et « passons tout de suite au déluge » pour gagner du temps.

Vous doutez-vous, lecteur, que, par rapport au « bon vieux temps », comme disent certains traditionalistes, nous vivons dans un quasi âge d'or ?

Non seulement au point de vue moral, car rien n'était plus immoral, plus farouche, plus cruel, plus dédaigneux de la personnalité d'autrui que le bon Helvète du moyen âge. Mais encore au point de vue du confort, de l'hygiène et même du climat.

Au cours de ces siècles déjà loin de nous, il se produisit de bien étranges phénomènes atmosphériques, et l'on comprend que les populations en aient été saisies de stupeur et de terreur. Le refrain qui, à toutes les pages, revient sous la plume du Dr Levade est un refrain lugubre : *Disette, famine, peste,...* véritables *Mané, Thécel, Pharès* de ces temps éprouvés.

On frissonne, vraiment, à vérifier ainsi de près les épreuves qui fondirent sur nos ancêtres ! Et, maintenant que nous avons tout à souhait, que le commerce plus étendu sait parer à la famine, que nos savants médecins savent arrêter les épidémies, nous nous représentons mal avec quelle moutonnière résignation on souffrait et mourait jadis.

Jusqu'aux éléments qui se montraient impitoyables !

En 1362, l'été fut si cuisant et tous les herbagés furent si bien brûlés qu'une majeure partie du bétail périt faute de nourriture. Quelques mois après, le gel sévissait durement ; on traversait le lac de Zurich « avec des chariots » et « les canards sauvages, pressés par la faim, venaient chercher leur nourriture dans les basses-cours avec la volaille domestique. »

Trois cent quarante-sept ans plus tard, même cruauté de l'hiver : « En 1709, le froid fut si violent, que la plupart des vignes du Pays de Vaud furent gelées ; il dura depuis le 6 janvier jusqu'au 23. On trouva plusieurs personnes gelées sur les grands chemins ; il s'étendit sur toute l'Europe et fut suivi d'une cruelle disette ; l'Andriatique fut gelée dans toute son étendue. »

La disette... voilà un mot qui ne nous épouvanter plus guère aujourd'hui ! En notre pays de Vaud, cela signifie seulement que le vin a manqué et que les vignerons font triste figure, ou bien que le Midi nous fournira notre subsistance. Sauf les possesseurs de vignes, nul ne se sent sérieusement atteint ; et encore est-ce à la

bourse, point du tout à la vie, car il est rare chez nous qu'on meure de faim.

Mais en ce temps-là ceux qui mouraient par privation de nourriture étaient souvent le grand nombre. La faute n'en était pas seulement aux éléments, elle était aussi à ceux qui déchaînaient les guerres. En 1477, du temps de Charles-le-Téméraire, la famine fit mourir plusieurs centaines de personnes. En 1481, nouvelle insuffisance de vivres. Et il fallut rendre des édits de police très sévères, parce que les voleurs pullulaient et forçaient les portes des maigres gardemangiers !

Autre disette affreuse en 1585 : « Les pauvres villageois expiraient de faim dans les campagnes, les jeunes gens, même de bonne famille, pressés par le besoin de nourriture, étaient forcés de dérober pour soutenir leur vie languissante. »

L'année suivante, en 1586, « la plupart des pauvres se nourrissaient d'herbes et de racines qu'ils allaient ramasser dans la campagne et qu'ils mangeaient toutes crues. Le bled se payait 70 florins le sac ou 4 quarterons. »

Toujours, hélas ! c'était le fléau, et non les hommes, qui remportait la victoire. Il est vrai qu'on usait, pour le combattre, de moyens dont nous savons aujourd'hui la puérilité. Lorsque les guerres, le trop ardent soleil ou la trop cruelle froidure n'avaient point détruit la récolte, on voyait parfois apparaître les sauterelles. Epouvante horrible pour la masse crédule à laquelle on persuadait que c'était la punition de ses péchés ! Alors le peuple, enfant en bas âge, se jetait avec effroi aux pieds du clergé. Des cantiques étaient chantés jour et nuit; toutes les cloches de nos églises sonnaient lugubrement, parce qu'on prêtait à ces voix pieuses le pouvoir de forcer les sauterelles à quitter leur proie.

Les dévoreuses, du reste, n'en perdaient pas un coup de dent. Un jour elles en firent tant, que l'évêque de Lausanne résolut de les excommunier et de leur interdire à jamais son territoire chrétien. Suivi de son clergé en grand costume, revêtu lui-même de ses plus splendides atours, — de ceux, je pense, qu'il arborait aux mariages princiers, — mitre en tête, crosse en main, cet évêque s'avanza en grande pompe jusqu'à la porte Saint-Maire, qui était un des confins de la ville. Là, devant la maison qui est actuellement la tannerie Mercier, il y eut grandes génuflexions, aspersions d'eau bénite, puissants exorcismes.

Ce qu'il advint de ces cérémonies, vous le voyez d'ici : tant qu'il y eut encore une feuille aux arbres, un brin d'herbe aux champs, les maudites bêtes n'eurent garde de disparaître.

Mon gros livre ne m'a pas dit ce que pensèrent de ce miracle avorté les âmes croyantes de l'époque ; mais quel beau sujet de tableau dramatique pour le peintre Burnand !

Presque toujours après la disette on avait la peste. On sait combien elle était meurtrière ; celle de l'année 1348, dit le Dr Levade, « emporta 14 000 personnes dans la seule ville de Bâle ; on y frappa des médailles analogues à la circonstance, qu'on s'envoyait mutuellement en présent ; c'étaient de véritables *memento mori* ; elles portaient d'un côté trois roses et de l'autre une tête de mort d'où sortait un épis, emblème de la résurrection, avec la devise : *Hodie mihi, cras tibi* (aujourd'hui mon tour, demain le tien). Cette peste emporta un tiers des habitants de l'Helvétie ; la mort exercitait de plus en plus ses ravages ; plusieurs régions étaient transformées en déserts ; plusieurs seigneuries étaient abandonnées, chacun disait : « Nous avons assez, pourvu que nous vivions ».

« L'atmosphère était si empoisonnée que les oiseaux de toute espèce et surtout ceux de proie tombaient par milliers sans vie sur la terre. Les animaux carnassiers et ceux qui habitaient les forêts ne furent point exempts de ce fléau destructeur. »

Ne songe-t-on pas immédiatement à la fable de La Fontaine ?

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

On n'en voyait point d'occupés  
A chercher le soutien d'une mourante vie ;  
Nul mets n'excitait leur envie ;  
Ni loups ni renards n'épiaient  
La douce et l'innocente proie ;  
Les tourterelles se fuyaient ;  
Plus d'amour, partant plus de joie.

Malheureusement l'analogie ne s'arrête pas là ; elle continue jusqu'à la fin de l'histoire. On cherche, on trouve

Ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal.

C'est-à-dire qu'on accusa de pauvres hères, bien innocents, d'avoir empoisonné les fontaines et d'être ainsi les auteurs de l'affreuse mortalité. Ces boucs émissaires, ce furent les Juifs. Il y en avait partout, et Lausanne particulièrement en abritait une nombreuse colonie. Donc on en tortura quelques centaines, ce qui, en ces temps primitifs, était un moyen fort simpliste de calmer les souffrances des chrétiens.

De même qu'il y avait des maladies effrayantes et inexplicables, de même les éléments se comportaient parfois de bien déroutante façon.

Le 9 janvier 1495, il souffla à Genève un vent si violent que le Rhône fut refoulé dans le lac pendant toute une heure.

Presque jour pour jour cent cinquante ans se passent, puis l'effrayant phénomène se reproduit :

« Le dimanche, 19 janvier 1645, entre 7 et 10 heures du matin, après un orage qui dura toute la nuit, il fit un vent si violent qu'il fit rebrousser le Rhône, à Genève, dans le Léman ; de sorte que pendant une heure plusieurs personnes allèrent à pied sec aux chaînes qui fermaient le port et d'autres traversèrent le bras du Rhône qui sépare l'Isle de la Monnaie. La violence du vent était si forte qu'elle enleva des toits tout entiers et les transporta sur d'autres ; il renversa un grand nombre de cheminées et déracina de gros arbres. »

(A suivre). Mme Georges Renard.

**Bourg-Ciné-Sonore.** — Henry Garat dans « *Il est charmant* » au **Bourg**. — Sur une musique gaie et chantante de Raoul Moretti, Albert Willemetz a écrit les couplets des chansons aujourd'hui célèbres de « *Il est charmant* », chantées par Henry Garat, Meg Lemonnier et Dranem : « En parlant un peu de Paris », « Histoire de Voir », « *Il est charmant* », « J'en suis Un », etc.

Cette grande opérette a été jouée quatre semaines au « Paramount » à Paris. Réalisé par Louis Mercanton, ce film est plein de gaieté, de bonne humeur et de cette fantaisie que l'opérette seule peut se permettre. Importé dans le tourbillon joyeux que crée une succession de scènes follement drôles, les spectateurs seront séduits par Meg Lemonnier, charmés par Henry Garat et amusés par Dranem.

**Pour la rédaction**  
**J. BRON, édit.**

**Lausanne.** — Imp. Pache-Varidel & Bron.

## Mi-saison

pour hommes, imperméabilisés 18.—  
En whicord laine, superbe qualité,  
toutes teintes 58.—  
Envois contre remboursement.  
On peut échanger.

**FESSLER, rue de l'Ale 7.**

Pour lutter contre la mévente des **VINS VAUDOIS**  
demandez un

**GIRARDOR**

Vermouth exquis à base de

**VIN VAUDOIS**

**HERNIEUX**

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

**Margot & Jeannet**

BANDAGISTES

**Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne**